



## **Confinement : état des lieux du fonctionnement des services municipaux**

**A la suite des annonces du Président de la République, la commune de Lherm adapte les modalités d'ouverture de ses services**

Un premier état des lieux des conséquences du confinement sur le fonctionnement des services municipaux a été effectué, jeudi 29 octobre, afin de permettre leur organisation. Ces éléments seront complétés dans les prochains jours, au regard des annonces et précisions du gouvernement.

### **Accueil téléphonique**

Comme durant le confinement du printemps, l'accueil de la mairie reste ouvert aux heures habituelles, afin que les Lhermoises et Lhermois puissent facilement joindre les services municipaux.

Le week-end le numéro d'urgence reste à votre disposition : 06 14 10 64 92.

### **Mise en place d'une cellule de coordination des actions de solidarité**

L'équipe du Centre communal d'action sociale (CCAS) sera aux côtés des plus vulnérables. Dans les prochains jours, des prises de contact régulières seront mises en place et des aides et secours pourront être organisés.

### **Structures municipales ouvertes au public**

Les accueils municipaux dédiés à la réalisation de démarches et à l'accompagnement des administrés restent ouverts aux horaires habituels. Les usagers sont cependant invités à privilégier l'échange téléphonique.

- Mairie, 05 61 56 07 25
- Centre communal d'action sociale
- Écoles maternelle et élémentaire, Collège.

- Crèche intercommunale.
- Centre de loisir et MJC.
- Espaces verts, jardins, bois des Escoumes.
- La restauration scolaire est assurée, comme le portage des repas à domicile.
- Cimetières du village.
- Dans le cadre des nouvelles consignes sanitaires en vigueur, le fonctionnement du réseau liO Arc-en-Ciel, reste inchangé jusqu'à nouvel ordre.
- Les transports scolaires sont assurés dès lundi 2 novembre aux horaires usuels de fonctionnement.

## **Fonctionnement des écoles primaires publiques**

### **Hommage à Samuel Paty, lundi 2 novembre :**

Lundi 2 novembre 2020, les jeunes écoliers seront accueillis aux horaires habituels par les animatrices et animateurs, aux écoles. Ils seront ensuite pris en charge par leurs enseignants, dès 10 heures, à l'issue de l'hommage national à Samuel Paty. Un hommage à Samuel Paty sera également organisé au collège, dans les classes, en présence de M. le Maire.

### **Port du masque obligatoire à partir de 6 ans :**

Le gouvernement rendant obligatoire le port du masque pour toutes et tous dès l'âge de 6 ans, la ville de Lherm mettra à disposition des masques lavables pour les écoliers de l'élémentaire.

## **Structures municipales fermées au public**

- La Médiathèque sera fermée au public mais disposant d'un accueil restera joignable. Un service de portage d'ouvrage pourra être étudié
- Équipements sportifs : city-stade, skate-park et terrains de basket
- Salles municipales (ERP)

## **Événements et activités programmés :**

L'ensemble des événements programmés par la Mairie ou dans des structures municipales est annulé et/ou reporté à une date ultérieure, sauf directive nationale. Durant les prochaines semaines, sont ainsi concernés :

- Les permanences de M. le Maire et de ses Adjointes sont suspendues jusqu'à nouvel ordre
- Les activités et rencontres sportives

- Les rendez-vous organisés par la médiathèque
- Le Conseil municipal de novembre se tiendra à huis-clos.

Dernière mise à jour : 29/10/2020